

# PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE
DU TRAVAIL (SST) (INITIALE)

## PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (INITIALE)



• Durée : 14 heures (2 jours)



• Nombre de personne : 4 à 10 participants

• Date de formation : A définir avec l'entreprise

ou en fonction du calendrier

• Lieu : Intra-entreprise ou salle de formation



• Public: Tout Public

• Pré-requis : Aucun

Formation accessible aux personnes handicapées, sous réserve d'un entretien & d'une étude approfondie. A noter : le retour du devis doit se faire 15 jours avant la date de formation, après récupération du bon de commande.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Cette formation a pour finalité de permettre au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

#### **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :**

- Être capable de tenir son rôle d'acteur de la prévention face au risqué spécifique de transmission du COVID-19.
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

## PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (INITIALE)



#### PROGRAMME DE LA FORMATION :

Domaine de Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

#### 1) Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

#### 2) Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

#### 3) Examiner la victime.

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement en danger
- Reconnaitre les autres signe affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

### 4) Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

#### 5) Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à mener
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

## PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (INITIALE)



#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE :

- Méthode participative et mise en situation concrète. Ils exécuteront les gestes et exercices sur mannequins ou avec la participation d'autres stagiaires.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation selon les critères par l'INRS dans la «Grille de certification des compétences du SST».
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

#### **VALIDATION:**

Théorique & Pratique

#### MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

• Tous les 2 ans

#### **ATTRIBUTION FINALE:**

- Attestation de fin de formation
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

## 6) Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

### 7) Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

### 8) Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liées à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible des pistes d'amélioration

#### Références réglementaire :

- Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
- Document de référence de l'INRS